

**INSPECTION ACADEMIQUE  
DE L'OISE**

-----

**D.I.S.C.O.L. - Bureau Vie-Scolaire**

**CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION**

**Année 2008**

-----

**EPREUVE DU VENDREDI 21 MARS 2008**

**DUREE : 2 H 30**

**Sujet - Classes de troisième -**

**Document 1 : les risques encourus.**

# AVIS

**Toute personne du sexe masculin qui aiderait, directement ou indirectement, les équipages d'avions ennemis descendus en parachute, ou ayant fait un atterrissage forcé, favoriserait leur fuite, les cacherait ou leur viendrait en aide de quelque façon que ce soit, sera fusillée sur le champ.**

**Les femmes qui se rendraient coupables du même délit seront envoyées dans des camps de concentration situés en Allemagne.**

**Les personnes qui s'empareront d'équipages contraints à atterrir, ou de parachutistes, ou qui auront contribué, par leur attitude, à leur capture, recevront une prime pouvant aller jusqu'à 10.000 francs. Dans certains cas particuliers, cette récompense sera encore augmentée.**

*Paris, le 22 Septembre 1941.*

Le Militärbefehlshaber en France,  
Signé : von **STÜLPNAGEL**  
Général d'Infanterie.

Affiche émanant du commandant militaire en France

.../...

- 2 -

## Document 2 : Un Juste de France

Maurice Berger, officier de gendarmerie à Riom dans le Puy-de-Dôme, faisait partie de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA). Il ne ménageait pas ses efforts pour sauver les Juifs. La famille Herz avait fui l'Allemagne en 1934 pour chercher refuge en France avec leur fils Herbert, qui n'était alors qu'un enfant. Ils s'installèrent d'abord à Dijon, puis, après la défaite en 1940, ils passèrent en zone sud non occupée et furent assignés à résidence à Châteauneuf-les-Bains. Herbert était pensionnaire à Riom.

Après avoir passé son baccalauréat, il rentra chez ses parents en juillet 1942. Dans la soirée du 26 août, la police française se présenta au domicile de nombreux Juifs de Châteauneuf et en arrêta plusieurs ; les Herz furent épargnés. Ce jour là, Herbert s'était rendu à bicyclette à Riom pour renouveler sa carte d'identité. Sur le chemin du retour, il fut interpellé par la police et conduit au commissariat de Riom. Il était légèrement vêtu, et on lui permit de téléphoner à ses parents pour demander une valise de vêtements. Le commissariat ne disposant pas de cellules pour garder les prisonniers la nuit, le jeune homme fut conduit, à pied et poussant sa bicyclette, jusqu'au poste situé dans le centre ville. Passant devant une boulangerie, Herbert demanda la permission de s'acheter du pain. Le boulanger le reconnut, comprit la situation et lui vendit du pain sans lui demander de tickets d'alimentation. Peu après l'arrivée du jeune prisonnier au poste de police, le commandant le fit venir et lui déclara : « Jeune homme, je vais vous libérer. Vous allez complètement oublier où vous avez passé la soirée. N'en parlez à personne. Partez, et que je ne vous revoie plus. » Herz sauta sur sa bicyclette et rentra chez lui. Le commandant était Maurice Berger ; il venait de recevoir un coup de fil du directeur de l'école du jeune Juif, qui avait appris par le boulanger que son élève avait été arrêté.

En décembre de la même année, Berger sauva également - au mépris des ordres de ses supérieurs - la vie de huit membres de la famille du tailleur Wasjbrot qui s'étaient enfuis de Paris et avaient trouvé refuge dans la petite localité de Davayat,

dans le Puy-de-Dôme. Il les fit prévenir par sa secrétaire qu'une rafle de tous les Juifs du village devait avoir lieu le lendemain matin.

Les Allemands découvrirent le nom de Berger et de dix-huit de ses camarades sur des listes de membres de la Résistance trouvés lors d'un raid sur le quartier général clandestin de l'organisation. Arrêté, Berger fut déporté à l'est. Brisé par les tortures physiques et morales subies dans des camps de Tchécoslovaquie et de Pologne, il mourut du typhus le 27 avril 1945 au camp de Flossenburg, vingt-quatre heures seulement avant la libération de son camp par les Alliés.

Le 12 mars 1996, YadVashem a décerné à Maurice Berger le titre de Juste des Nations.

### **Document 3 :**

Depuis 1943, les bombardements s'accroissent sur l'Allemagne nazie et sur la France. La Picardie est l'une des voies aériennes privilégiées des bombardiers alliés. Peu après le Débarquement, le 8 juin 1944, le bombardier américain B17 «Prowlin' Tom» de retour de mission est touché par la DCA allemande au dessus d'Orléans puis par celle du terrain d'aviation d'Amy. L'équipage de l'avion saute alors au dessus de Margny-aux-Cerises / Beaulieu-les-Fontaines ; parmi ces aviateurs, Henri Ford Wilson, Louis Lewis et Michael Ruta sont pris en charge jusqu'au 15 août suivant par des Français qui les cachent dans une ferme de Larbroye, propriété de M. Ledanois. Peu après, le 25 août, l'avion de George Hoehn est abattu au dessus de Crisolles. La famille Ledanois cache le pilote de chasse dans sa ferme puis dans une carrière à Passel avant qu'il ne réintègre les troupes américaines lors de la Libération de Noyon le 2 septembre 1944.

Source : site Internet du CDDP de l'Oise

### **Document 4 :**

Le Père Jacques est le directeur du collège d'Avon qu'il a fondé en 1934. Il manifeste une attitude hostile aux lois antisémites de Vichy. Il procure un emploi à un professeur juif révoqué, accueille plusieurs enfants juifs parmi ses pensionnaires. Il autorise aussi l'accueil de jeunes réfractaires au STO et entretient des contacts avec la Résistance. Arrêté le 15 janvier 1944, il est déporté dans un camp de concentration et décède à Linz le 2 juin 1945. Le maire et le secrétaire de mairie d'Avon meurent tous deux aussi en déportation.

D'après la Lettre de la Fondation de la Résistance, décembre 2007

.../...

- 3 -

### **QUESTIONS SUR LES DOCUMENTS :**

- 1) : Quels sont les risques pris par les sauveteurs ?
- 2) : Quelles sont les personnes qui sont aidées dans ces documents ?
- 3) : Quelles formes d'aides sont apportées à ces personnes ?

A l'aide des documents et de vos connaissances, vous rédigerez un paragraphe argumenté rappelant quelles sont les personnes persécutées et pourchassées pendant l'Occupation en France et montrant quelles sont les formes que peut prendre l'aide et les risques encourus par celles et ceux qui leur apportent leur secours.

